

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|--------------------------|---|---|
| 26 septembre 2022 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Humayun Ayub, son épouse Mme Yolduz Farzaam Ayub-Abdul Rahim, et leur fils Zayn Ayub - M. Fiorentino Pascale | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Rapport de gestion 2021 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED) | Accepté par 33 voix, sans avis contraire, avec une abstention |
| | Développement du postulat 4.03/22 - "Protéger les sols pour protéger les eaux", PS, M. Christophe Badertscher | Accepté par 25 voix contre 8, avec 5 abstentions |
| | Développement de la motion interpartis 5.08/22 - "Organiser les autorisations de parcage en ville", M. Pierre Chételat | Acceptée par 38 voix |
| | Développement de la motion 5.09/22 - "De l'eau pour tous", UDC, Mme Laurence Studer | Acceptée par 38 voix, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.10/22 - "Du soutien pour les personnes souhaitant s'engager dans la transition écologique", PS, M. Maël Bourquard | Acceptée par 23 voix contre 15 |
| | Réponse à la question écrite 2.06/22 - "Quid après la déconstruction de la Halle des Expositions en 2025 ?", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est satisfait |
| 29 août 2022 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Virginie Jamen Gregoire, son époux M. Jean-Baptiste Claude Gregoire et leur fille Philomène Amandine Gregoire - Mme Pénélope Gregoire | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Rapport 2021 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale | Accepté par 34 voix, sans avis contraire |
| | Réponse à la question écrite 2.01/22 - "Prix du gaz à Delémont : les consommateurs attendent des réponses claires", PLR, M. Michel Friche | M. Friche n'est pas satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.02/22 - "Parc de la Sorne : quid des appartements à loyers modérés", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Mme Maitre-Schindelholz est partiellement satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.03/22 - "Centralisation des Offices de poursuites et faillites ; l'avis de l'Autorité communale", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Mme Maitre-Schindelholz est partiellement satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.04/22 - "Réactivation du projet de Charte de la qualité de la vie nocturne en Ville de Delémont", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Mme Robert-Charrue Linder est partiellement satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.05/22 - "Que reste-t-il d' "éco" dans le futur écoquartier ?", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Mme Robert-Charrue Linder est partiellement satisfaite |
| 27 juin 2022 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Annick Lommez - Mme Adelina Maria Ramos Nunes et sa fille Carolina Castineira Ramos | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Renouvellement des rapports de service de la Chancelière communale | Renouvelés par 28 voix |
| | Création d'un poste de Chargé-e de communication et promotion à 100 % | Acceptée par 23 voix contre 10 |
| | Message du Conseil de Ville au Corps électoral relatif à la modification partielle du Règlement d'organisation de la Commune municipale (ROCM) | Accepté par 28 voix contre 4, avec 1 abstention |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|----------------------|---|--|
| | Comptes communaux 2021 | Acceptés par 33 voix, à l'unanimité |
| | Demande de crédit-cadre 2022 - 2025 de Fr. 1'900'000.- pour l'entretien et la réparation des routes | Acceptée par 28 voix contre 4, avec 1 abstention |
| | Développement de l'interpellation 3.01/22 - "Assez de paroles et d'argent dépensé en vain, il faut se conformer aux décisions du tribunal fédéral", PS, M. Marc Ribeaud | M. Ribeaud n'est pas satisfait |
| | Développement de la motion 5.05/22 - "Une application mobile pour visiter Delémont", PCSI, Mme Florine Jardin | Refusée par 15 voix contre 15, avec une abstention |
| | Développement de la motion 5.06/22 - "Soutien à l'élaboration d'un traité de non-prolifération des énergies fossiles", PS, M. Jude Schindelholz | Acceptée par 25 voix contre 4, avec une abstention |
| | Développement de la motion 5.07/22 - "Pour préserver le terrain de sport et les arbres des Traversins, chercher un emplacement adéquat pour le futur écopoint", PS, M. Jude Schindelholz | Acceptée par 19 voix contre 11, avec 2 abstentions |
| 30 mai 2022 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Mohamed Karim Harradj - M. Ismayil Türkusagi - Mme Mavis Türkusagi - Mme Tiziana Vigneri | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Modification des statuts de la Communauté du Collège de Delémont | Acceptée à l'unanimité, par 38 voix |
| | Développement du postulat 4.02/22 - "Journée des sports à Delémont", PS, M. Laurent Crevoisier | Accepté par 26 voix contre 12 |
| | Développement de la motion 5.03/22 - "Aménagement d'un ascenseur à l'Hôtel de Ville : une accessibilité facilitée à la population", PCSI, Mme Zoé Scrima | Acceptée par 28 voix contre 4, avec 6 abstentions |
| | Développement de la motion 5.04/22 - "Pour des arbres à la croissance plus libre ! En finir avec la taille en tête de chat.", Alternative de gauche, Mme Magali Rohner | Acceptée par 33 voix contre 2, avec 3 absentions |
| 25 avril 2022 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Pavlo Bragin - M. Damian Fernandez Canosa - M. Elliot Gaspard Grégoire - M. Aram Khdir - Mme Shalom Rohan - M. Shpetim Sadrija | Acceptées à l'unanimité, par 37 voix |
| | Crédit des SID de CHF 2'130'000.- HT pour la réalisation des installations de chauffage par "Contracting énergétique" pour les cinq bâtiments suivants de l'écoquartier "Résidence du Parc de la Sorne" | Accepté par 32 voix contre 4 |
| | Crédit-cadre de Fr. 1'800'000.- pour l'entretien des bâtiments communaux sur la période 2022-2025 | Accepté par 36 voix contre 1 |
| | Développement du postulat 4.01/22 - "Sobriété et économie d'énergie, développons des « coups de pouce verts »", PS, M. Maël Bourquard | Accepté par 35 voix, sans avis contraire, avec 2 abstentions |
| | Développement de la motion 5.01/22 - "Attention aux enfants, levons le pied à la Mandchourie", PS, Mme Agnès Maeder | Acceptée par 31 voix contre 4, avec 2 abstentions |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|------------------------|--|---|
| | Développement de la motion 5.02/22 - "Les publications au Journal officiel issues de la commune sur le site internet communal", PS, M. Marc Ribeaud | Acceptée par 30 voix contre 2, avec 5 abstentions |
| | Réponse à la question écrite 2.08/21 - "Livraisons en ville - lutte contre le bruit", PDC-JDC, M. Olivier Montavon | M. Montavon est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.09/21 - "Annulation du repas de Noël du personnel communal et gaspillage alimentaire", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Mme Maitre-Schindelholz est partiellement satisfaite |
| 28 février 2022 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Arnaud Nicolas, son épouse Mme Sophie Vialle, et leurs enfants Morgane et Arthur Nicolas - Mme Lydia Tajés | Acceptées à l'unanimité, par 37 voix |
| | Message au Corps électoral relatif au crédit de Fr. 12'500'000.- pour financer l'achat des terrains SAFED en vue du développement du secteur stratégique « Gare Sud » | Accepté à l'unanimité, par 37 voix |
| | Modification du Règlement sur les déchets en vue de l'adhésion au Centre régional de collecte et de valorisation | Accepté à l'unanimité, par 35 voix, sans avis contraire, avec 2 abstentions |
| | Crédit de Fr. 900'000.- pour financer l'achat du terrain destiné au Centre régional de collecte et de valorisation des déchets et décision de le mettre en droit de superficie au profit du SEOD | Accepté par 31 voix contre 3, avec 2 abstentions |
| 31 janvier 2022 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Liliana Fatima Da Cunha - M. José Augusto De Oliveira - Mme Zeina Dib - M. Tigran Ghulyan - M. José-Manuel Tajés et son épouse Mme Maria del Carmen Tajés-Romar | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Adaptation de la taxe des digues - Cadre général et financement | Acceptée à la majorité évidente, avec 6 avis contraires |
| | Budget communal 2022 | Accepté par 25 voix contre 11 |
| | Crédits pour des investissements à réaliser en 2022 (limite de CHF 20'001.- à CHF 200'000.-) : | |
| | A) Remise en état de la piste finlandaise des Prés-Roses, pour un montant de CHF 40'000.- | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | B) Renforcement de l'embellissement du cimetière selon la conception directrice, pour un montant de CHF 90'000.- | Accepté par 28 voix contre 4 |
| | C) Adaptation et entretien du funérarium, pour un montant de CHF 150'000.- | Acceptés par 24 voix, sans avis contraire |
| | D) Entretien du stand de tir de Soyhières, pour un montant de CHF 105'000.- | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | E) Etude de la stabilité des mâts d'éclairage du stade de la Blancherie, pour un montant de CHF 50'000.- | Acceptée par 14 voix contre 9. |
| | F) Installation de fontaines à eau sur l'espace public, pour un montant de CHF 110'000.- | Acceptée par 19 voix contre 13 |
| | G) Achat d'un véhicule pour le secteur électrique, pour un montant de CHF 40'000.- | Accepté à la majorité évidente, |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|-----------------------|--|---|
| | | sans avis contraire |
| | H) Achat d'un véhicule pour le secteur eau-gaz, pour un montant de CHF 80'000.- | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | I) Achat d'un véhicule de transport de matériel polyvalent au CRISD, pour un montant de CHF 130'000.- | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 450'000.- pour les rénovations et transformations du restaurant de la Blancherie | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de l'interpellation 3.09/21 - "La sécurité des piétons et des cyclistes", PS, M. Iskander Ali | M. Ali est partiellement satisfait |
| | Développement de la motion interpartis 5.10/21 - "Sauvegarde du bâtiment de la Gare 11, sis sur la parcelle no 898, avenue de la Gare à Delémont", Mme Céline Robert-Charrue Linder et M. Marc Ribeaud | Acceptée par 26 voix contre 2 |
| | Réponse à la question écrite 2.07/21 - "Existe-t-il un plan trottoirs à Delémont ?", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est partiellement satisfait |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|-------------------------|--|---|
| 13 décembre 2021 | | |
| | Comptes communaux 2020 | Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Message au Corps électoral sur l'octroi de la compétence au Conseil communal de dénoncer la Convention d'actionnaires de Régiogaz SA dans les meilleurs délais et de vendre les actions de Régiogaz SA, approuvé par le Conseil de Ville de Delémont le 30 août 2021 | Accepté à la maj évidente, avec 4 avis contraires |
| | Réponse à la question écrite 2.06/21 - "Dérèglement climatique : après les pluies diluviennes de cet été", Alternative de gauche, Mme Tania Schindelholz | Mme Schindelholz est satisfaite. |
| | Election du Bureau pour l'année 2022 - présidence : Mme Gaëlle Frossard - 1 ^{ère} vice-présidence : M. Khelaf Kerkour - 2 ^e vice-présidence : M. Pascal Domont - scrutateur 1 : Mme Magali Rohner - scrutateur 2 : Mme Pauline Rais | Elue à l'unanimité, par 37 voix Elu à l'unanimité, par 37 voix Elu à l'unanimité, par 37 voix Elue à l'unanimité, par 37 voix Elue à l'unanimité, par 37 voix |
| 29 novembre 2021 | | |
| | Promesse d'admission à l'indigénat communal de Mme Josefa Facal Castineira | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Création d'un poste de "Responsable des projets énergies renouvelables" aux Services industriels | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Adaptation de la taxe des digues - Cadre général et financement | Point reporté |
| | Budget communal 2022 | Point reporté |
| | Crédits pour des investissements à réaliser en 2022 (limite de CHF 20'001.- à CHF 200'000.-) | Point reporté |
| | Crédit de Fr. 1'970'000.- pour le financement de l'acquisition des équipements d'exploitation et du mobilier de la nouvelle résidence Clair-Logis | Accepté à la majorité évidente, avec 5 voix contraires |
| | Développement de l'interpellation 3.06/21 - "Car postal est-il compatible avec le plan climat ?", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est satisfait |
| | Développement de l'interpellation 3.07/21 - "Affichage publicitaire à Delémont : quelles sont les règles en vigueur ?", PCSI, M. Alexandre Kaiser | M. Kaiser n'est pas satisfait |
| | Développement de l'interpellation 3.08/21 - "Habitat collectif : où en est le dossier ?", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Mme Maitre-Schindelholz est satisfaite |
| | Développement de la motion 5.08/21 - "De l'énergie renouvelable par et pour les Jurassiens, également avec nos déchets verts", PS, M. Marc Ribeaud | Acceptée par 21 voix contre 15 |
| | Développement de la motion 5.09/21 - "Chauffer les terrasses des restaurants de manière exceptionnelle, et avec une approche durable", PCSI, M. Alexandre Kaiser | Le point 1 est accepté par 22 voix contre 12 Le point 2 est refusé par 19 voix contre 9 |
| 25 octobre 2021 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de - M. Jean-Michel Marie Uhl - M. Ali Baran Yelögrü | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Demande de réaffectation de la provision "Politique foncière & logements" de CHF 4'076'651.- par un préfinancement pour la construction d'une école primaire aux Arquebusiers | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|----------------|--|---|
| | Crédit de Fr. 1'150'000.- HT des Services industriels pour le projet d'éclairage public "Voie lactée 2" | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit-cadre 2022-2026 de Fr. 870'000.- (HT) pour l'entretien, l'exploitation et l'extension du réseau d'éclairage public | Accepté à la majorité évidente, avec 5 avis contraires |
| | Développement de la motion 5.05/21 - "Gare Sud : faire partir le train de l'innovation à l'heure !", PS, M. Laurent Crevoisier | Acceptée à la majorité évidente, avec 4 avis contraires |
| | Développement de la motion 5.06/21 - "La ferme du Neuf-Cul au sec pour Noël", Alternative de gauche, Mme Magali Rohner | Acceptée à la majorité évidente, avec 5 avis contraires |
| | Développement de la motion 5.07/21 - "Généralisons le 30 km/h dans les zones résidentielles", PS, M. Maël Bourquard | Acceptée par 19 voix contre 5 |

27 septembre 2021

| | |
|---|---|
| Promesses d'admission à l'indigénat communal de - Mme Iva Duriaux Romao de Siqueira - M. Pema Tsering Gomang - M. Mohamed Menai, son épouse Mme Yamina Menai-Kirat, leurs enfants Mohamed Hédy, Medy et Myriam Menai - M. Sebastian Mouzo Tajés | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Modification du règlement communal concernant le montant des indemnités versées aux autorités, jetons de présence et vacations | Acceptée à la majorité évidente |
| Rapport de gestion 2020 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED) | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Crédit de Fr. 1'360'000.- pour la réalisation de la passerelle de Morépoint en lien avec le projet « Delémont marée basse » | Entrée en matière refusée |
| Crédit d'étude de Fr. 220'000.- pour développer le projet de réaménagement de la place Roland-Béguelin et de la zone de rencontre de la Vieille Ville | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Développement de l'interpellation 3.05/21 - "Une police de proximité à Delémont : des réponses", PS, Mme Agnès Maeder | Mme Maeder est partiellement satisfaite |
| Réponse à la question écrite 2.04/21 - "Artisanat non grata ?", PS, M. Diego Tomaselli | M. Tomaselli est satisfait |
| Réponse à la question écrite 2.05/21 - "Insertion des chômeurs sur le marché du travail, que propose la Commune de Delémont ?", PS, Mme Clarisse Levet Michel | Mme Levet Michel est satisfaite |

30 août 2021

| | |
|---|--|
| Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Alzira Ferreira de Almeida Cunha et son fils Antony da Cunha - M. Samsom Hailegeorghesh - Mme Anna Marta Kobierecka et son fils Damian Martin Russell | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Comptes communaux 2020 | Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Message au Conseil de Ville relatif à la vente des actions de Régiogaz SA - Compétence conférée au Conseil communal de dénoncer la Convention d'actionnaires de Régiogaz SA dans les meilleurs délais et de vendre les actions de Régiogaz SA | Accepté par 22 voix contre 13 |
| Développement de l'interpellation 3.03/21 - "Politique de densification et protection du patrimoine bâti", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Mme Robert-Charrue Linder est partiellement satisfaite |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|---------------------|---|---|
| | Développement de l'interpellation 3.04/21 - "Parc du Righi : une rénovation à saluer, des finitions à apporter", PS, M. Jude Schindelholz | M. Schindelholz est partiellement satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.03/21 - "Site internet communal : quelle protection ? Rechercher localement ou via Google ?", PS, M. Marc Ribeaud | M. Ribeaud n'est pas satisfait |
| 28 juin 2021 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Lilos Ali - Mme Aline Geley et de son époux M. Kwame Yeboah - Mme Saranga Jeyanesan - Mme Béatrice Lopez Tajés - Mme Lotte Nijland - M. Marc Yeboah | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Rapport 2020 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Débat d'orientation concernant le développement des prestations des transports publics - transports urbains (TUD) dès décembre 2021 avec l'option d'une nouvelle navette électrique au centre-ville | |
| | - principe de développement des prestations TUD dans le cadre prévu pour les lignes 1 et 2 | Accepté à la majorité évidente, avec 5 avis contraires |
| | - renforcement de la desserte entre la Vieille Ville et la gare fasse l'objet d'une étude complémentaire en vue de l'horaire 2023 | Accepté par 23 voix contre 13 |
| | - dans la mesure du possible le Conseil communal met en place l'utilisation gratuite des TUD le samedi et le dimanche dès l'horaire 2022 | Accepté par 23 voix contre 11 |
| | - principe de la mise en place d'une navette électrique à prix abordable | Accepté par 15 voix contre 13 |
| | - principe de l'extension à destination de la Croisée des Loisirs | Refusé par 17 voix contre 10 |
| | - incidences financières découlant des décisions prises ci-dessus par le Conseil de Ville ce 28 juin 2021 seront portées au budget 2022, lequel sera soumis au Législatif lors de la séance ordinaire du budget, en novembre 2021 | Acceptées à la majorité évidente, avec deux avis contraires |
| | - décisions de principe relatives au débat d'orientation prises au cours de la séance | Acceptées par 27 voix contre 6 |
| | Crédit-cadre 2021-2024 de Fr. 2'100'000.- pour divers assainissements énergétiques dans les bâtiments communaux | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.04/21 - "Place de l'Etang : un parking accueillant et pratique", PCSI, Mme Pauline Rais | Refusée par 19 voix contre 15 |
| | Réponse à la question écrite 2.02/21 - "Mise en œuvre du Plan d'aménagement local : où en est-on ?", PS, M. Jude Schindelholz | M. Schindelholz n'est pas satisfait |
| 31 mai 2021 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Belway Gherghis, ainsi que ses fils Amanuel, Adonay et Nazrawi Gherghis - M. Elvis Krasniqi - M. Daniil Mashinin - Mme Polina Mashinina - Mme Maud Maria Cornelia Nijland - M. Marco Prunotto - M. Sebastiao Mauro Ramos Victor | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Modification des statuts du Fonds de prévoyance et de retraite des employés de la Municipalité de Delémont (FRED) | Acceptée par 27 voix contre 9 |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|----------------|--|--|
| | Crédit-cadre 2021-2024 de Fr. 1'720'000.- pour l'entretien et l'adaptation des installations du Centre sportif de la Blancherie | Accepté à la majorité évidente |
| | Crédit d'investissement de Fr. 998'000.- pour l'aménagement d'un giratoire à la jonction de la route de la Communance et de la rue Robert-Caze | Accepté par 20 voix contre 9 |
| | Crédit d'étude de Fr. 220'000.- pour la création d'une liaison de mobilité douce à l'entrée sud-est de Delémont au sud des voies correspondant aux mesures d'agglomération 1.14a, 2.14c et 3.02a | Accepté par 36 voix, sans avis contraire |
| | Développement de l'interpellation 3.02/21 - "Pléthore d'appartements à Delémont : répondre aux besoins ou fuite en avant ?", PLR, M. Michel Friche | Partiellement satisfait |
| | Développement du postulat 4.03/21 - "Pour une école à journée continue", PS, Mme Gaëlle Frossard | Accepté par 32 voix contre 5 |
| | Développement de la motion 5.03/21 - "Plan d'aménagement local "Delémont, Cap sur 2030" un bilan", PLR, M. Pierre Chételat | Refusée par 26 voix contre 11 |

26 avril 2021

| | |
|--|---|
| Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Dorentina Ahmeti - Mme Elizabeth Aguirre Duque et sa fille Zoé Fernandez Aguirre | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Crédit de Fr. 48'000.- pour la mise en place d'une planification relative à la nouvelle technologie 5G qui sera intégrée dans le Plan d'aménagement local | Accepté par 17 voix contre 11, avec 10 abstentions |
| Développement du postulat 4.01/21 - "Vers plus d'auto-suffisance énergétique : stocker l'électricité sous la forme d'hydrogène vert ?", PS, M. Maël Bourquard | Accepté à la majorité évidente |
| Développement de la motion 5.01/21 - "Un geste pour la planète : emprunter plutôt qu'acheter", PCSI, Mme Sophie Chevrey-Schaller | Acceptée à la majorité évidente |
| Développement de la motion 5.02/21 - "Créer une Artothèque à Delémont", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Acceptée à la majorité évidente |
| Réponse à la question écrite 2.12/20 - "Trafic de drogue et crime organisé : quelle est la réalité à Delémont ?", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est satisfait |
| Réponse à la question écrite 2.01/21 - "Développement de la 5G et Plan climat : est-ce vraiment compatible ?", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Mme Robert-Charrue Linder est satisfaite |

29 mars 2021

| | |
|---|---|
| Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Jérôme Bazin - M. Javier Canosa - Mme Tenzin Deachen Gomang - Mme Tenzin Paldon Gomang - Mme Anna Kotina - Mme Sonia Petrozzi - Mme Luigia Spano et son époux M. Roberto Spano - Mme Maria Isabel Stamnas Benitez de Lugo - Mme Mejreme Thaqi | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Crédit de Fr. 1'395'000.- pour le renouvellement des centres de données, la mise en place d'un « portail clients », de la GED et l'adaptation de GEONIS au sein de l'Administration communale | Accepté par 22 voix contre 14 |
| Crédit de Fr. 1'850'000.- HT pour la réalisation des centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments de l'écoquartier « Résidence du Parc de la Sorne » | Accepté par 28 voix contre 10 |
| Crédit des SID de Fr. 1'600'000.- HT pour la réalisation des installations de chauffage par « Contracting énergétique » pour les quatre premiers bâtiments de l'écoquartier « Résidence du Parc de la Sorne » | Accepté par 32 voix contre 7 |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|------------------------|---|---|
| | Crédit-cadre 2021-2025 des SID de Fr. 500'000.- HT pour équiper 100 places de parc en milieu locatif avec des bornes de recharge électriques | Accepté par 28 voix contre 7 |
| | Développement de l'interpellation 3.01/21 - "Maison de l'Enfance : des précisions svp. !", PCSI, Mme Sophie Chevrey-Schaller | Mme Chevrey-Schaller est satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.10/20 - "A quand un passage piétonnier ?", UDC, M. Michel Rottet | M. Rottet est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.11/20 - "GAFAM : quelle dépendance de la Ville de Delémont ?", PS, M. Maël Bourquard | M. Bourquard est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.12/20 - "Trafic de drogue et crime organisé : quelle est la réalité à Delémont ?", PLR, M. Michel Friche | Point reporté |
| | Résolution interpartis 1.01/21 - "Pour le maintien des cartes journalières CFF !", M. Laurent Crevoisier | Acceptée par 38 voix, sans avis contraire |
| 25 janvier 2021 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Cédric Brieussel - M. Awke Ghebremariam et ses enfants Simret, Deyane et Blina Yorsalem Ghebremariam - M. Kirubanathan Samson et ses enfants Aruvikan et Kachinna Kirubanathan - M. Ruben Varela | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Budget communal 2021 | Accepté par 38 voix, sans avis contraire |

| Date de séance | Objet | Décision |
|-------------------------|--|---|
| 14 décembre 2020 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Sarah Almeida Félix Tajés et son époux M. Lucas Tajés Romar - M. Kamal Azzaoui - M. Thamer Mamoori et ses enfants Tiba et Adam Mamoori - M. Stéphane Angel | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Message au Corps électoral relatif à la modification du Plan d'aménagement local destiné au projet de déchèterie aux Prés-Roses | Accepté par 34 voix contre 7 |
| | Crédits pour des investissements à réaliser en 2021 (limite de CHF 20'001.- à CHF 200'000.-) : | |
| | A) Achat de mobilier éphémère « Centre-ville Plus » et financement de projets afin de revitaliser les activités commerciales notamment - Suite du projet - Phase 2, pour un montant de CHF 100'000.- | Acceptés par 31 voix contre 7 |
| | B) Financement du projet d'ouvrage pour l'assainissement de la décharge du Vorbourg, pour un montant de CHF 30'000.- | Accepté par 36 voix contre 1 |
| | C) Remplacement de la tondeuse hélicoïdale à 3 éléments, pour un montant de CHF 45'000.- | Accepté par 37 voix contre 1 |
| | D) Aménagements à Circosphère, pour un montant de CHF 150'000.- | Acceptés par 39 voix contre 2 |
| | E) Achat d'un véhicule électrique multusage adapté aux petites rues et respectant l'environnement, pour un montant de CHF 55'000.- | Accepté par 39 voix contre 1 |
| | F) Etude pour l'assainissement du pont de la Maltière ainsi que pour le réaménagement des espaces publics de part et d'autre du pont, pour un montant de CHF 110'000.- | Acceptée par 26 voix contre 8 |
| | G) Changement des échelles d'accès à la Sorne, pour un montant de CHF 80'000.- | Accepté par 37 voix contre 2 |
| | H) Changement des mobiliers Chancellerie, Contrôle des habitants et Police municipale, pour un montant de CHF 110'000.- | Accepté par 36 voix contre 3 |
| | I) Réfection de l'installation audio et vidéo de la Salle du Conseil de Ville, pour un montant de CHF 60'000.- | Acceptée par 34 voix contre 7 |
| | J) Mise en place d'un Système de Contrôle Interne - SCI - au sein de l'administration communale, pour un montant de CHF 50'000.- | Acceptée par 35 voix contre 2 |
| | K) Remplacement d'un véhicule technique par un nouveau véhicule électrique, pour un montant de CHF 80'000.- | Accepté par 38 voix contre 2 |
| | L) Achat d'un véhicule électrique pour le personnel de l'Hôtel de Ville, pour un montant de CHF 35'000.- | Accepté par 37 voix contre 3 |
| | M) Remplacement du GPS pour les relevés sur le terrain, pour un montant de CHF 34'000.- | Accepté par 31 voix contre 5 |
| | N) Aménagement d'un sentier de la biodiversité, pour un montant de CHF 70'000.- | Accepté par 36 voix contre 5 |
| | O) Aménagement d'un fitness urbain, pour un montant de CHF 50'000.- | Accepté par 38 voix contre 2 |
| | Crédit-cadre de CHF 2'100'000.- HT des Services industriels pour la réalisation de centrales photovoltaïques à Delémont | Accepté par 38 voix contre 3 |
| | Crédit-cadre de Fr. 1'910'000.- pour le financement de la première phase du redéploiement du centre d'entretien des travaux publics, soit l'acquisition d'une parcelle de 3'292 m ² à la rue de la Communance et la construction à court terme d'une nouvelle serre | Acceptée par 39 voix contre 2 |
| | Crédit-cadre 2021-2027 de CHF 1'514'000.- HT des Services industriels pour le déploiement du Smart-metering selon les obligations de la législation fédérale | Accepté par 30 voix contre 4 |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|--------------------------|---|--|
| | Crédit de Fr. 212'000.- pour l'organisation d'un concours de projets pour une nouvelle passerelle reliant le Centre-ville au secteur Gare Sud | Accepté par 39 voix, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.13/20 - "Appliquons des critères d'adjudication de développement durable", PS, M. Maël Bourquard | Acceptée par 29 voix contre 6 |
| | Election du Bureau pour l'année 2021 - présidence : Mme Florine Jardin - 1 ^{ère} vice-présidence : Mme Gaëlle Frossard - 2 ^e vice-présidence : M. Khelaf Kerkour - scrutateur 1 : M. Pascal Domont - scrutateur 2 : Mme Magali Rohner | Elue par 39 voix Elue par 39 voix Elu par 39 voix Elu par 39 voix Elue par 39 voix |
| 30 novembre 2020 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Awet Alem et ses enfants Ezana, Cizana, Eden et Betab Alem - Mme Nicoleta Baumgärtner, ses enfants Iona et Andrei Teodorescu, son époux M. Steffen Baumgärtner et leur fille Mia Baumgärtner - Mme Tabitha Wanjru Mathys - M. Endri Zenuni - M. Remo Zoppè et sa fille Chiara Sabrina Zoppè - Mme Natalia Zubova et ses enfants Victor et Sophie Lysogor | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Election de M. Diego Tomaselli, PS, à la Commission de gestion et de vérification des comptes, en remplacement de Mme Carole Frossard | M. Tomaselli est nommé par 37 voix, sans avis contraire |
| | Révision du règlement du Conseil de Ville | Acceptée par 38 voix contre 1 |
| | Crédit d'investissement de Fr. 2'096'000.- pour le réaménagement de la rue des Texerans et des espaces publics liés au projet « Postimmobilier » gérés par la Commune | Accepté par 38 voix, sans avis contraire |
| | Crédit-cadre 2021-2025 de Fr. 475'000.- TTC pour le remplacement de quatre véhicules d'intervention pour le CRISD | Accepté à l'unanimité, par 39 voix |
| | Crédit de Fr. 310'000.- pour les interventions à court terme destinées à l'emménagement à la Villa Vermeille des Services CSJL et CSE | Accepté par 27 voix contre 7 |
| | Développement de l'interpellation 3.02/20 - "Quand le site internet communal deviendra-t-il un outil de communication efficace et convivial ?", PS, M. Marc Ribeaud | M. Ribeaud est satisfait |
| | Développement du postulat 4.04/20 - "Réviser le règlement du marché delémontain", Alternative de gauche, Mme Magali Rohner | Accepté par 33 voix contre 1 |
| | Développement de la motion 5.12/20 - "Clair-Logis en mains publiques", PS, M. Marc Ribeaud | Acceptée par 27 voix contre 10 |
| | Développement de la motion 5.13/20 - "Appliquons des critères d'adjudication de développement durable", PS, M. Maël Bourquard | Point reporté |
| | Réponse à la question écrite 2.09/20 - "Améliorer les accès à Delémont", UDC, Mme Laurence Studer | Mme Studer n'est pas satisfaite |
| 28 septembre 2020 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Besra Cevik, ainsi que son fils M. Roni Kaykac - Mme Janete Corato - M. Tenzin Choying Gomang - M. Elschadai Mesfun Russom - M. Marwan Nehme | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Rapport de gestion 2019 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED) | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|----------------|--|--|
| | Crédit d'investissement de Fr. 580'000.- pour le déplacement de l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château à la route de Bâle | Accepté à la majorité évidente, avec trois avis contraires |
| | Crédit de Fr. 410'000.- pour l'acquisition de la parcelle n° 841, rue des Texerans à Delémont (277 m ²), et pour la démolition du bâtiment actuel | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.08/20 - "Une entrée à la piscine au juste prix", PDC-JDC, Mme Camille Borruat | Acceptée en postulat par 24 voix contre 13 |
| | Développement de la motion 5.09/20 - "Sauvons nos forêts en priorité", PLR, M. Christophe Günter | Refusée par 20 voix contre 15 |
| | Développement de la motion 5.10/20 - "Egalité salariale au sein de la Municipalité, pour une procédure exemplaire", PS, M. Laurent Crevoisier | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.11/20 - "Pour des produits d'hygiène menstruelle gratuits", PS, Mme Gaëlle Frossard | Acceptée par 20 voix contre 14 |
| | Réponse à la question écrite 2.07/20 - "Augmentation de la largeur des places de parc ; la commune doit-elle systématiquement s'aligner ?", PS, M. Marc Ribeaud | M. Ribeaud est partiellement satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.08/20 - "Distribution des procès-verbaux décisionnels des commissions permanentes du Conseil communal", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Mme Robert-Charrue Linder est satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.09/20 - "Améliorer les accès à Delémont", UDC, Mme Laurence Studer | Point reporté |

31 août 2020

| | |
|--|--|
| Révision du Règlement concernant les inhumations, le cimetière et le funérarium de la Commune municipale de Delémont | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Rapport 2019 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Comptes communaux 2019 | Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Crédit de Fr. 150'000.- pour la restauration de la tête du puits de mine | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Crédit d'étude de Fr. 65'000.- HT par le compte de fonctionnement pour la réalisation d'un règlement sur l'éclairage public et privé comprenant notamment son extinction temporelle et géo-localisée éventuelle, basée sur un processus participatif | Accepté par 26 voix contre 6 |
| Développement de la motion 5.05/20 - "Favoriser la construction en bois", PS, M. Maël Bourquard | Acceptée à la majorité évidente, avec trois avis contraires |
| Développement de la motion 5.06/20 - "Un plan de mobilité scolaire pour Delémont", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Acceptée à la majorité évidente, avec quatre avis contraires |
| Développement de la motion 5.07/20 - "Dépôt sauvage de déchets : il est temps de sévir", PLR, M. Michel Friche | Acceptée à la majorité évidente, avec trois avis contraires |
| Réponse à la question écrite 2.05/20 - "Pour plus d'harmonie architecturale à Delémont que peut faire la commune ?", PS, Mme Jeanne Boillat | Mme Boillat est satisfaite |
| Réponse à la question écrite 2.06/20 - "Impact du COVID-19 sur les finances communales", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est partiellement satisfait |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|---------------------|---|---|
| 29 juin 2020 | | |
| | Message au Corps électoral relatif à la demande d'un crédit d'études de Fr. 770'000.- pour la réalisation des études en vue des constructions sur le secteur MDa "Les Arquebusiers", en particulier un nouveau bâtiment scolaire - 2e lecture | 2 ^e lecture, accepté par 38 voix contre 0 |
| | Modification du règlement concernant le montant des indemnités versées aux Autorités, jetons de présence et vacation | Acceptée par 37 voix contre 2 |
| | Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 1'900'000.- HT pour l'assainissement du réseau de canalisations des eaux usées | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 220'000.- HT des Services industriels pour la construction d'une station transformatrice « LEMO 2 » dédiée à l'extension de l'usine LEMO(5) SA | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'études de Fr. 150'000.- pour le réaménagement des Vies-Ste-Catherine comme itinéraire mobilité douce et la création d'un nouvel accès routier aux Prés-Roses conformément aux mesures 1.36a et 1.36b du projet d'agglomération | Accepté à la majorité évidente, sans opposition |
| | Développement de la motion 5.03/20 - "Bruits routiers : si on tentait de mettre les bœufs devant la charrue", PS, Marc Ribeaud | Acceptée par 21 voix contre 15 |
| | Développement de la motion 5.04/20 - "Mettons les parcs à vélos de la place de la gare à disposition des vrais pendulaires", PDC-JDC, Mme Camille Borruat | Acceptée à la majorité évidente, sans opposition |
| | Réponse à la question écrite 2.21/19 - "ORNI, qui contrôle quoi ?", PS, M. Grégoire Monin | M. Monin est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.01/20 - "Projet MétamorphHouse - Stratégie de densification du bâti", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Mme Robert-Charrue Linder est partiellement satisfaite. |
| | Réponse à la question écrite 2.03/20 - "SI - Factures inhabituelles que faire ?", PLR, M. Pierre Chételat | M. Chételat est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.04/20 - "Tournoi scolaire « CREDIT SUISSE CUP 2020 » : les enfants balle au pied, les parents mal aux pieds...", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est satisfait |
| 25 mai 2020 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Luis Angel Garcia Cancio - Mme Bouchra Lahdili - Mme Maria del Carmen Liste Vilas - Mme Medine Maksuti-Kamberi, ainsi que son époux M. Faton Maksuti et leurs enfants Miran et Elona Maksuti - Mme Elsa Quaratiello - M. Besart Sylá | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Message au Corps électoral relatif à la demande d'un crédit d'études de Fr. 770'000.- pour la réalisation des études en vue des constructions sur le secteur MDa "Les Arquebusiers", en particulier un nouveau bâtiment scolaire | 2 ^e lecture acceptée par 17 voix contre 14. |
| | Crédit de Fr. 400'000.- pour le renouvellement des systèmes d'exploitation, la sécurisation des données et l'adaptation des infrastructures réseau : - information s'agissant de la dépense de Fr. 300'000.- selon l'art. 76 LC - approbation du solde du crédit de Fr. 100'000.- | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de l'interpellation 3.01/20 - "Politique du logement, que fait le Conseil communal ?", PS, M. Pierre Brulhart | M. Brulhart est partiellement satisfait |
| | Développement du postulat 4.01/20 - "Pour la mise en place d'une politique des aînés (Delémont, une ville où il fait bon prendre sa retraite)", PLR, M. Michel Friche | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.02/20 - "Projet pilote de tarification de la mobilité à Delémont", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Accepté par 27 voix contre 12 |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|------------------------|--|--|
| | Développement de la motion 5.01/20 - "Rendre Delémont et sa place économique attractives", PLR, M. Pierre Chételat | Refusée par 26 voix contre 10 |
| | Développement de la motion interne 5.02/20 - "Utiliser nos jetons de présence pour soutenir le commerce local", PS, M. Jude Schindelholz | Acceptée par 21 voix contre 12 |
| 24 février 2020 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Sofia De Jesus Bernardo - Mme Emine Kamberov-Domazetova et ses enfants Murat, Tolga et Elif Kamberov - Mme Ares Khdir - Mme Amelia Juana Pasqualetti - M. Marsello Michele Stefanizzi et son épouse Mme Carmela Vita - Mme Milouda Wenger-Haloui | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.22/19 - "Route de la Communance : sortir de l'impasse", Alternative de gauche, Mme Tania Schindelholz | Acceptée par 33 voix contre 2 |
| | Réponse à la question écrite 2.15/19 - "Manque de places de parc", UDC, Mme Laurence Studer | Mme Studer est partiellement satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.16/19 - "L'assainissement thermique et énergétique des bâtiments privés progresse-t-il au rythme requis pour atteindre les objectifs fixés par la législation et la planification communale ?", PS, M. Marc Ribeaud | M. Ribeaud est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.20/19 - "Autorités communales : appréciation de la charge de travail", PCSI, Mme Suzanne Maitre | Mme Maitre est satisfaite |
| 27 janvier 2020 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. François Billig - Mme Nadejda Medvedeva Gafner - M. Jean-Claude Minet - M. Elrehima Mohammed Ahmed - M. Sébastien Nappez - Mme Eva Maria Romar Pérez et ses enfants Diego, Ilian et Mélina Cures Romar | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Election de Mme Céline Robert-Charrue Linder, Alternative de gauche, et de M. Khelaf Kerkour, PDC-JDC, à la Commission de gestion et de vérification des comptes, en remplacement de MM. Pierluigi Fedele et Didier Schaller | Mme Céline Robert-Charrue Linder est élue à l'unanimité, par 37 voix M. Khelaf Kerkour est élu à l'unanimité, par 37 voix |
| | Modification de l'arrêté fixant le tarif de l'eau | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.15/19 - "Des transports urbains gratuits ?", PS, M. Iskander Ali | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.16/19 - "Thermo réseau et géothermie : le temps est venu de préparer l'après gaz", PS, M. Marc Ribeaud | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion interpartis 5.21/19 - "Maintenir une vraie culture alternative à Delémont", Alternative de gauche, Mme Magali Rohner | Acceptée par 20 voix contre 12 |
| | Réponse à la question écrite 2.15/19 - "Manque de places de parc", UDC, Mme Laurence Studer | Réponse reportée |
| | Réponse à la question écrite 2.17/19 - "Zone de rencontre de la place de la Gare, à quand la fin de l'hypocrisie ?", PDC-JDC, M. Patrick Frein | M. Frein n'est pas satisfait |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|----------------|---|--|
| | Réponse à la question écrite 2.18/19 - "Réfection du rond-point de Rossemaison sur la RDU", PLR, M. Pierre Chételat | M. Chételat est partiellement satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.19/19 - "Les Suisses rêvent toujours de posséder une maison, mais ailleurs qu'à Delémont" PLR, M. Michel Friche | M. Friche est satisfait |

| Date de séance | Objet | Décision |
|-------------------------|---|--|
| 16 décembre 2019 | | |
| | Compte des investissements : | |
| | A) Remplacement des cylindres au Gros-Seuc, pour un montant de CHF 80'000.- | Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | B) Remplacement des lavabos du Gros-Seuc, pour un montant de CHF 110'000.- | |
| | C) Achat-remplacement d'une voiture et d'un tracteur Multihog pour la Voirie, pour un montant de CHF 45'000.- | |
| | D) Plantations d'arbres selon les motions acceptées, pour un montant de CHF 27'000.- | |
| | E) Achat de mobilier Ephémère centre - gare / projet « Centre-ville Plus » de revitalisation des activités, pour un montant de CHF 50'000.- | |
| | F) Achat-remplacement d'une machine vertidrain pour les terrains de football des Prés-Roses, pour un montant de CHF 30'000.- | |
| | G) Renforcement de l'embellissement du cimetière selon conception directrice, pour un montant de CHF 45'000.- | |
| | H) Achat de terrain mesure Agglo 3.04 à proximité du Colliard, pour un montant de CHF 85'000.- | |
| | I) Achat d'un terrain à proximité de la Halle des Expositions, pour un montant de CHF 30'000.- | |
| | J) Acquisition d'un GPS pour SIT, pour un montant de CHF 30'000.- | |
| | K) Augmentation de la cote puissance BKW, pour un montant de CHF 80'000.- | |
| | L) Achat d'un véhicule eau/gaz, pour un montant de CHF 60'000.- | |
| | M) Remplacement des radios de police, pour un montant de CHF 35'000.- | |
| | N) Mise à jour du site internet et acquisition d'une application eSéances, pour un montant de CHF 55'000.- | |
| | P) Achat de mobilier pour le Service UETP, pour un montant de CHF 35'000.- | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | O) Révision du règlement du personnel, pour un montant de CHF 50'000.- | Point retiré |
| | Budget communal : compte de résultats 2020 | Accepté par 28 voix contre 9 |
| 9 décembre 2019 | | |
| | Promesse d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Aweza Khdir | Acceptée à l'unanimité |
| | Développement de l'interpellation 3.08/19 - "La pérennité de Clair-Logis ?", PS, Mme Annie Schneider | Mme Schneider est partiellement satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.11/19 - "Un miroir peut toujours servir", UDC, Mme Laurence Studer | Mme Studer est partiellement satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.12/19 - "Développer l'agroforesterie", PS, M. Christophe Badertscher | M. Badertscher est partiellement satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.13/19 - "Rapports de travail : va-t-on vers une précarisation toujours plus étendue", PS, M. Marc Ribeaud | M. Ribeaud est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.14/19 - "Transports publics à Delémont", PLR, M. Pierre Chételat | M. Chételat est partiellement satisfait |
| | Election du Bureau pour l'année 2020 - présidence : M. Rémy Meury | Elu à l'unanimité, par 39 voix |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|-------------------------|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- 1^{ère} vice-présidence : Mme Florine Jardin- 2^e vice-présidence : Mme Gaëlle Frossard- scrutateur 1 : M. Khelaf Kerkour- scrutateur 2 : M. Pascal Domont | Elue par 38 voix Elue à l'unanimité par 39 voix Elu à l'unanimité par 39 voix Elu à l'unanimité par 39 voix |
| 25 novembre 2019 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : <ul style="list-style-type: none">- M. Ismael Carril Lista- M. Eloi Mekoa Messi- Mme Jacqueline Minassian- M. Marc Otis et son épouse Mme Chantale Tremblay- M. Vladimir Shkolnikov et ses enfants Ioann, Denis, Anna, Anastasia, Sofia et Roman Shkolnikov | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Règlement relatif à la fourniture de gaz (RAFGAZ) | Accepté à la majorité évidente, avec un avis contraire |
| | Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 2'200'000.- (HT) pour l'entretien et l'exploitation du réseau de gaz | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 125'000.- (HT) pour l'entretien du parc des compteurs domestiques du réseau du gaz | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'étude de Fr. 220'000.- pour financer la part communale afin de lancer une procédure compétitive en vue du développement du secteur stratégique « Gare Sud » | Accepté à la majorité évidente, avec un avis contraire |
| | Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 1'600'000.- pour l'entretien du réseau électrique de niveau de tension 5 (16'000 V) | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 400'000.- pour l'entretien du réseau électrique de niveau de tension 6 (transformateurs) | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 1'800'000.- pour l'entretien du réseau électrique de niveau de tension 7 (400 V) | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de l'interpellation 3.07/19 - "Plan climat et sobriété des consommateurs", PS, M. Christophe Badertscher | M. Badertscher est satisfait |
| | Développement de la motion 5.18/19 - "Renforcer l'arborisation dans les projets de construction", PS, M. Jude Schindelholz | Acceptée à la majorité évidente, avec 3 avis contraires |
| | Développement de la motion 5.19/19 - "Faire entrer plus de biodiversité dans le règlement communal", PDC-JDC, M. Olivier Montavon | Acceptée à la majorité évidente avec 5 avis contraires |
| | Développement de la motion 5.20/19 - "Mégots : les gestes qui comptent", Alternative de gauche, M. Théo Burri | Acceptée par 25 voix contre 5 |
| 28 octobre 2019 | | |
| | Développement de l'interpellation 3.04/19 - "Une rangée d'arbres devant le Théâtre du Jura ?", PS, Mme Jeanne Boillat | Mme Boillat n'est pas satisfaite |
| | Développement de l'interpellation 3.05/19 - "Une avenue de la Gare adaptée au climat du 21 ^e siècle", PS, M. Grégoire Monin | M. Monin est satisfait |
| | Développement de l'interpellation 3.06/19 - "De l'ombre à la place Roland-Béguelin", PS, M. Iskander Ali | M. Ali est satisfait |
| | Développement de la motion 5.16/19 - "Plantons des arbres", PDC-JDC, M. Olivier Montavon | Motion modifiée acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|--------------------------|---|---|
| | Développement de la motion 5.17/19 - "Harcèlement de rue - mieux le comprendre pour mieux le combattre", PS, M. Laurent Crevoisier | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| 30 septembre 2019 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Nicola Baffa et son épouse Mme Maria Baffa - Mme Lidia Carril Lista - M. Andriy Korona - Mme Sirikul Onmasai | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'investissement de Fr. 1'921'000.- pour le réaménagement de la rue de la Brasserie et du Ticle | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit des SID de Fr. 860'000.- HT pour la réalisation d'une centrale de chauffage aux pellets par Contracting énergétique pour le complexe immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura" | Accepté par 30 voix, sans avis contraire |
| | Crédit-cadre des SID de Fr. 600'000.- HT pour l'illumination du secteur du complexe immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura" | Accepté par 28 voix contre 5 |
| | Crédit de Fr. 1'100'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque « SID » sur la toiture du centre d'exploitation situé à la rue de la Jeunesse 26 & 28 | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'étude de Fr. 190'000.- pour l'assainissement des réseaux souterrains et des surfaces des rues de la mesure 1.4a3 du projet d'agglomération situés aux alentours du projet « Postimmobilier » et liés au projet <i>Delémont marée basse</i> | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.13/19 - "Réflexion autour des commémorations et autres manifestations", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.14/19 - "S'améliorer pour participer à la mise en place d'un monde plus équitable", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.13/19 - "Place aux femmes dans les rues et places de la ville", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Acceptée par 26 voix contre 2 |
| | Développement de la motion 5.14/19 - "Vieille ville - Zone de rencontre", Alternative de gauche, M. Théo Burri | Acceptée par 23 voix contre 4 |
| | Développement de la motion 5.15/19 - "Plan climat", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Acceptée par 29 voix contre 3 |
| | Réponse à la question écrite 2.08/19 - "Utilisation de l'espace public en mains privées, quelles règles et quelle ampleur ?", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | M. Meury est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.09/19 - "Qu'en est-il de l'égalité à la Commune de Delémont ?", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | M. Meury est partiellement satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.10/19 - "5G et principe de précaution", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Mme Robert-Charrue Linder est satisfaite |
| 26 août 2019 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Ali Caliskan - Mme Alexandra-Raluca Vieriu | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Rapport de gestion 2018 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED) | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Modification du Règlement d'organisation de la Commune municipale | Point retiré |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|---------------------|---|---|
| | Développement du postulat 4.09/19 - "Développer la démocratie participative II : pour une participation citoyenne au budget", Alternative de Gauche, M. Pierluigi Fedele | Accepté par 21 voix contre 14 |
| | Développement du postulat 4.10/19 - "Projet de « Jardin de la biodiversité »", PS, M. Christophe Badertscher | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.11/19 - "Allaiter tout en restant mobile", Alternative de Gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Accepté à la majorité évidente |
| | Développement du postulat 4.12/19 - "FRED : ne pas surréagir aux sautes d'humeur de la bourse tout en maintenant une gestion rigoureuse", PS, M. Marc Ribeaud | Accepté par 22 voix contre 14 |
| | Développement de la motion 5.11/19 - "Rapport sur la pauvreté dans le canton du Jura : pour un plan d'action communal", Alternative de Gauche, M. Pierluigi Fedele | Acceptée à la majorité évidente, avec 3 avis contraires |
| | Développement de la motion 5.12/19 - "Pour un contrôle objectif et sérieux du respect des CCT lors d'adjudication des marchés publics communaux", PS, M. Laurent Crevoisier | Acceptée à la majorité évidente, avec 3 avis contraires |
| | Réponse à la question écrite 2.05/19 - "Politique relative à l'attribution de mandats pour les services juridiques externalisés", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.06/19 - "Absentéisme dans la fonction publique communale", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est partiellement satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.07/19 - "Rue Gody-Aeschbacher", UDC, | M. Rottet est satisfait |
| 24 juin 2019 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Mejreme Basha et son fils Feim Basha - Mme Héléne Ama Marie Yeboah - Mme Natalya Shepelevich | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Rapport 2018 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Comptes communaux 2018 | Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Message au Corps électoral concernant le crédit de CHF 2'600'000.- pour la réfection du terrain de football synthétique actuel et la conversion d'un terrain de football engazonné en terrain synthétique | Accepté par 35 voix et 2 abstentions |
| | Crédit de CHF 200'000.- pour le remplacement complet du parc des horodateurs | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.08/19 - "Delémont, ville verte ?", PS, M. Grégoire Monin | Accepté à la majorité évidente, avec 3 avis contraires |
| | Développement de la motion 5.07/19 - "Une déchèterie pour Delémont", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Accepté à la majorité évidente, avec 3 avis contraires |
| | Développement de la motion 5.08/19 - "Un label « communes en santé pour Delémont »", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.09/19 - "Delémont une ville qui vit, aussi sur les réseaux sociaux !", PS, M. Laurent Crevoisier | Acceptée par 29 voix contre 5 |
| | Développement de la motion 5.10/19 - "Aménageons la place de l'Etang dans les règles", UDC, Mme Laurence Studer | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|----------------------|--|--|
| 27 mai 2019 | | |
| | Crédit de Fr. 300'000.- HT des Services industriels pour le renforcement de la station transformatrice "LEMO (5) SA" | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 1'595'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise Willemin-Macodel SA | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 420'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de easyDec SA | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 835'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment de RF Immobilier Sàrl (rue Saint-Georges 6) | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 695'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à la station d'épuration du SEDE | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 350'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Strate-J | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 510'000.- HT des Services industriels pour la construction d'une station transformatrice dédiée au projet industriel "Varin-Etampage SA" | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Attribution d'une subvention de Fr. 240'000.- HT par le compte de fonctionnement pour la conversion au gaz naturel de l'Hôpital du Jura, site de Delémont | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de l'interpellation 3.02/19 - "Grève des femmes du 14 juin 2019 : quelles actions pour encourager la participation des employé-e-s de l'administration communale ?", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Mme Robert-Charrue Linder est partiellement satisfaite |
| | Développement de l'interpellation 3.03/19 - "Gestion des déchets : l'attente a assez duré", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Mme Maitre-Schindelholz n'est pas satisfaite |
| | Développement du postulat 4.07/19 - "Réintroduire des journées sans voitures", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret | Accepté à la majorité évidente, avec 4 avis contraires |
| | Développement de la motion interpartis 5.06/19 - "Un site communal plus complet", M. Marc Ribeaud | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Réponse à la question écrite 2.01/19 - "Participations et garanties : état des lieux", PS, M. Marc Ribeaud | M. Ribeaud est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.02/19 - "Quelles solutions pour les écopoints de la Ville de Delémont ?", PS, M. Laurent Crevoisier | M. Crevoisier est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.03/19 - "Qu'en pense Sidonie ?", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | M. Meury est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.04/19 - "Elargir la réflexion sur la revitalisation commerciale à Delémont", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | M. Meury est partiellement satisfait |
| | Résolution interpartis 1.02/19 - "Pour un déblocage des montants peu importants et souvent usuels prévus au budget 2019", M. Rémy Meury | Refusée par 20 voix contre 20 |
| 29 avril 2019 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Antigona Basha - Mme Ariana Hoxha-Halilaj | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 321'500.- pour le réaménagement de la place de l'Etang | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|---------------------|---|--|
| | Développement du postulat 4.03/19 - "Donner la parole aux citoyens et citoyennes de la Ville", PS, M. Marc Ribeaud | Accepté par 22 voix contre 14 |
| | Développement du postulat 4.05/19 - "Un outil pour aider au remplacement de tous les chauffages à mazout", PS, M. Marc Ribeaud | Accepté par 21 voix contre 17 |
| | Développement du postulat 4.06/19 - "Recycler le plastique", Alternative de gauche, Mme Magali Rohner | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.07/19 - "Réintroduire des journées sans voitures", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret | Point reporté |
| | Développement de la motion 5.04/19 - "Un arbre à l'arrivée", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez | Acceptée par 16 voix contre 8 |
| | Développement de la motion 5.05/19 - "Sobriété dans les services", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez | Refusée par 28 voix contre 7 |
| 25 mars 2019 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Hani Shamaoun - M. Mahmood Asif | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Nomination des membres de la Commission spéciale Révision du Règlement du Conseil de Ville - M. Pierre Brulhart, PS - M. Rémy Meury, Alternative de gauche - M. Olivier Montavon, PDC-JDC - Mme Florine Jardin, PCSI - M. Pierre Chételat, PLR - Mme Laurence Studer, UDC | Elus à l'unanimité, par 38 voix |
| | Message au Corps électoral concernant la demande de crédit de CHF 8'942'000.-, sous déduction des subventions fédérales et cantonales, pour le traitement des micropolluants à la STEP de Soyhières | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de l'interpellation 3.01/19 - "Le respect des engagements pris est une obligation des collectivités et des services publics", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | M. Meury est satisfait |
| | Développement du postulat 4.02/19 - "Eteindre l'éclairage public durant la nuit ?", PS, M. Jude Schindelholz | Accepté à la majorité évidente, avec 3 avis contraires |
| | Développement du postulat 4.03/19 - "Donner la parole aux citoyens et citoyennes de la Ville", PS, M. Marc Ribeaud | Point reporté |
| | Développement de la motion 5.03/19 - "SOS Méditerranée", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder | Acceptée en postulat par 25 voix contre 11 |
| | Réponse à la question écrite 2.17/18 - "Une obligation déroutante", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | M. Meury est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.18/18 - "Des terrasses trop surveillées", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | M. Meury n'est pas satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.19/18 - "Quel est le coût des études pour la déchèterie ?", PLR, M. Pierre Chételat | M. Chételat est partiellement satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.20/18 - "Campagnes de prévention", PS, M. Laurent Crevoisier | M. Crevoisier est satisfait |
| | Résolution interpartis 1.01/19 - "Déclaration d'urgence climatique", M. Camille Rebetez | Acceptée par 28 voix contre 1 |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|------------------------|--|---|
| 25 février 2019 | | |
| | Message du Conseil de Ville au Corps électoral sur le budget communal 2019 adopté par le Conseil de Ville de Delémont le 26 novembre 2018 | Accepté par 30 voix contre 6 |
| | Développement de la motion 5.01/19 - "Développer la démocratie participative : introduction de la motion populaire", M. Pierluigi Fedele, Alternative de gauche | Acceptée en postulat par 24 voix contre 5 |
| | Développement de la motion 5.02/19 - "Delémont, cité du climat", M. Camille Rebetez, Alternative de gauche | Refusée par 16 voix contre 13 |
| | Réponse à la question écrite 2.16/18 - "Construire ma maison familiale à Delémont : oui mais où ?", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est partiellement satisfait |
| 28 janvier 2019 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Maria Bernardete Diegues Orfao - M. Jean-Baptiste Ouedraogo | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Autorisation de vendre la parcelle no 822 à la Poste en vue de la réalisation du projet "Poste Immobilier" pour un montant de Fr. 1'250'000.- | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 1'100'000.- pour le renouvellement du parc informatique de l'école primaire et l'installation de nouveaux moyens multimédias dans les classes | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 700'000.- HT des Services industriels pour la construction d'une station transformatrice dédiée au projet immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura" | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'investissement de Fr. 1'883'000.- pour le réaménagement de la route de Bâle | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'investissement de Fr. 2'038'000.- pour la construction d'un giratoire au carrefour route de Bâle - avenue de la Gare | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'investissement de Fr. 1'378'000.- pour le réaménagement de l'avenue de la Gare Nord | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 440'000.- pour le remplacement et l'achat d'un camion pour le ramassage des déchets urbains | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'étude de Fr. 135'000.- pour l'établissement d'un inventaire des conditions d'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite et la définition des mesures correctives | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.07/18 - "Egalité des chances au moment de l'entrée à l'école", PS, M. Thierry Raval | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.10/18 - "Une déchèterie clé en main pour Delémont : c'est possible et dès demain !", PLR, M. Pierre Chételat | Refusée par 24 voix contre 9 |
| | Développement de la motion interne 5.11/18 - "Révision du règlement du Conseil de Ville", PS, M. Pierre Brulhart | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Réponse à la question écrite 2.14/18 - "Groupe de confiance", PS, M. Thierry Raval | M. Raval est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.15/18 - "Dépoussiérage législatif", PS, M. Thierry Raval | M. Raval est satisfait |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|-------------------------|--|--|
| 10 décembre 2018 | | |
| | Crédit de Fr. 350'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise Joray & Wyss SA | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 1'510'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise TURCK SA | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 1'550'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise PRECI-DIP SA | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit-cadre de Fr. 360'000.- "Mobilité douce" pour améliorer la sécurité et le confort des itinéraires piétonniers et cyclables | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 250'000.- pour la création d'un Circuit Secret en ville de Delémont | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Election du Bureau pour l'année 2019 - présidence : M. Christophe Günter - 1 ^{ère} vice-présidence : M. Rémy Meury - 2 ^e vice-présidence : Mme Florine Jardin - scrutateur 1 : Mme Gaëlle Frossard - scrutateur 2 : M. Khelaf Kerkour | Elu à l'unanimité, par 38 voix Elu par 37 voix Elue à l'unanimité, par 38 voix Elue par 37 voix Elu à l'unanimité, par 38 voix |
| 26 novembre 2018 | | |
| | Promesse d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Nesrin Göksungur | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Budget communal 2019 | Accepté par 28 contre 11 |
| | Modification des statuts du Fonds de prévoyance et de retraite des employés de la Municipalité de Delémont (FRED) | Acceptée par 38 voix, sans avis contraire |
| | Crédit supplémentaire de Fr. 510'000.- pour les travaux d'assainissement du Gros-Seuc | Accepté par 37 voix, sans avis contraire |
| | Crédit d'étude de Fr. 200'000.- pour lancer un concours de projets en vue de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire, intégré dans un concept global de quartier, sur le site des Arquebusiers | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion interne 5.09/18 - "Modification de l'article 36 du règlement du Conseil de Ville relatif aux questions orales", au nom du Bureau du Conseil de Ville, M. Rémy Meury | Acceptée à la majorité évidente, avec un avis contraire |
| | Réponse à la question écrite 2.12/18 - "Le FRED contribue(ra)-t-il au réchauffement climatique ?", PS, M. Jude Schindelholz | M. Jude Schindelholz est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.13/18 - "Sécurité des ponts et passerelles à Delémont", PLR, M. Pierre Chételat | M. Pierre Chételat est satisfait |
| 29 octobre 2018 | | |
| | Création de postes au sein de l'Administration communale à la suite d'une analyse menée par un groupe d'experts externe et demande de création d'un service spécifique pour les ressources humaines | |
| A) | Suppression de 50 % de poste de responsable administratif au Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement et augmentation du taux d'occupation de 50 % en faveur du poste de chef du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement | Acceptée par 22 voix contre 12 |
| | Création d'un poste d'adjoint au poste de chef du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement à 30 % | Acceptée par 22 voix contre 15 |

| Date de séance | Objet | Décision |
|-----------------------|--|--|
| B) | Suppression de 135 % de postes d'agent administratif 2, 3 ou 4 à l'Agence AVS | Acceptée par 39 voix |
| C) | Création d'un poste d'assistant socio-éducatif à l'Espace-Jeunes à 50 % | Acceptée par 39 voix |
| D) | Création de 20 % de poste de « cuisinier 1 » à la Maison de l'Enfance Création de 10 % de poste de « cuisinier 2 » à la Maison de l'Enfance | Acceptées par 38 voix |
| E) | Suppression de 50 % de poste de responsable administratif au Service de la culture et des sports et augmentation du taux d'occupation de 50 % en faveur du poste de chef du Service de la culture, des sports et des écoles | Acceptée par 31 voix contre 5 |
| F) | Création de 10 % de poste d'agent administratif 1 au Service de la culture, des sports et des écoles, pour une fonction totale à 60 % et création de 10 % de poste d'agent administratif 1 au Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement, pour une fonction totale à 60 % | Acceptées par 30 voix contre 7 |
| G) | Création d'un poste de responsable des manifestations et de gestion de projets à 80 % | Acceptée par 31 voix contre 8 |
| H) | Création d'un poste de surveillant-concierge au Centre sportif à 100 % | Acceptée par 19 voix contre 16 en faveur de la proposition PS |
| I) | Validation de l'intitulé des postes de responsable technique au Centre sportif | Acceptée à la majorité évidente |
| J) | Validation de l'intitulé des postes à la Bibliothèque municipale | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| K) | Suppression du poste de concierge de St-Georges | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| L) | Suppression du poste de téléphoniste-réceptionniste à 50 % Suppression du poste de chef local de la Protection civile à 100 % | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| M) | Mandat de délégué à la promotion de la Ville à 80 % | Accepté par 29 voix contre 5 |
| N) | Création d'un poste de responsable RH à 80 % | Acceptée par 30 voix contre 11 voix en faveur de la proposition de l'Alternative de gauche |
| O) | Création de postes d'agent de police à 200 % | Acceptée par 28 voix contre 9 voix en faveur de la proposition PDC-JDC |
| P) | Maintien du poste de responsable de l'informatique à 100 % | Ne fait pas l'objet d'une décision |
| Q) | Création d'un poste d'informaticien à 100 % | Acceptée par 32 voix contre 7 |
| R) | Modification du poste d'agent administratif 2 à 100 % au Service financier en poste d'agent administratif 1 à 100 % | Acceptée par 38 voix, sans avis contraire |
| S) | Création d'un poste d'agent administratif 1 Finances & Gestion à 100 % | Acceptée par 38 voix, sans avis contraire |
| T) | Création d'un poste de monteur « ouvrier SID 1 eau » à 100 % Création d'un poste d'adjoint du chef de réseau eau, « ouvrier SID 1 » à 100 % | Acceptées par 36 voix contre 3 |
| U) | Création d'un poste de monteur « ouvrier SID 1 Service électrique » à 100 % Création d'un poste d'adjoint du chef de réseau électrique, « ouvrier SID 1 » à 100 % | Acceptées par 39 voix, sans avis contraire |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|----------------|---|---|
| | V) Modification du poste de responsable administratif SID à 100% en poste d'agent administratif 1 à 100 % | Acceptée par 35 voix, sans avis contraire |
| | W) Création d'un poste d'architecte adjoint à 100 % Création d'un poste d'ingénieur adjoint à 100 % Création d'un poste d'urbaniste adjoint à 100 % | Acceptées par 36 voix contre 3 |
| | X) Création d'un poste de responsable Nature et paysage à 60 % | Acceptée par 34 voix contre 5 |
| | Y) Création de postes d'ouvrier TP 2 pour la Voirie à 200 % | Acceptée par 37 voix, sans avis contraire |
| | Z) Création d'un poste de chef d'équipe concierges à 30 % | Acceptée par 33 voix contre 5 |
| | ZZ) Suppression du poste de dessinateur 2 à 50 % Suppression du poste de dessinateur 3 à 60 % | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |

24 septembre 2018

| | |
|---|---|
| Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Melonie Rae Alspaugh, ainsi que son fils Nathaniel Ryan Alspaugh - M. Miguel Andrea, ainsi que son épouse Mme Maria Andrea-Telesca et leurs enfants Marco et Léa Andrea - M. Aladin Burzic - M. Sadri Gaxherri ainsi que son épouse Mme Tixhe Gaxherri-Jaha - M. Bruno Giorgi ainsi que ses fils Christophe et Eric Giorgi - Mme Miranda Shabanaj | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Développement de la motion 5.08/18 - "Un accès aux lieux publics pour toutes et tous", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret | Acceptée par 25 voix contre 8 |
| Réponse à la question écrite 2.08/18 - "Développement durable et gestion des déchets", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz | Mme Maitre-Schindelholz est satisfaite |
| Réponse à la question écrite 2.09/18 - "Goulet d'étranglement", UDC, M. Michel Rottet | M. Rottet est partiellement satisfait |
| Réponse à la question écrite 2.10/18 - "Protection des données au niveau communal", PS, M. Thierry Raval | M. Raval est partiellement satisfait |
| Réponse à la question écrite 2.11/18 - "Un terrain de football synthétique aux Prés-Roses", PLR, M. Pierre Chételat | M. Chételat est satisfait |

27 août 2018

| | |
|---|---|
| Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Ralf Flamm - Mme Solange Perrolle - Mme Lisa Mylène Pollesel - Mme Stefania Sasso-Pasantes, son époux M. Marino Sasso, et leurs enfants Luca et Emma Sasso | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Election de Mme Florine Jardin, PCSI, au Bureau du Conseil de Ville, en remplacement de M. Jean-Paul Miserez | Elue à l'unanimité, par 37 voix |
| Rapport de gestion 2017 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED) | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| Développement du postulat 4.06/18 - "Du photovoltaïque au-dessus, des légumes bios en dessous", PS, M. Christophe Badertscher | Accepté par 18 voix contre 15 |
| Réponse à la question écrite 2.06/18 - "Une application de visites guidées pour Delémont", PLR, M. Pierre Chételat | M. Pierre Chételat est partiellement satisfait |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|---------------------|--|---|
| | Réponse à la question écrite 2.07/18 - "Bancs publics, bancs publics...", PLR, M. Pierre Chételat | M. Pierre Chételat est satisfait |
| 25 juin 2018 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Julian Bardullas - M. José Carlos de Almeida - M. Kyle Anthony Mariniello - Mme Gabrielle Tremblay Otis | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Rapport 2017 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Comptes communaux 2017 | Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit-cadre de Fr. 1'950'000.- pour l'entretien des bâtiments du Collège de Delémont sur la période 2018-2022 | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 1'176'000.- HT des Services industriels pour modifier les réseaux de distribution du secteur « Gros-Seuc », y compris le renforcement de la station transformatrice « Gros-Seuc » | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit de Fr. 1'155'000.- HT des Services industriels pour la réalisation de quatre nouvelles centrales photovoltaïques | Accepté par 36 voix contre 4 |
| | Crédit de Fr. 706'000.- HT des Services industriels pour le déplacement et le renforcement de la station transformatrice « AGRICOLE » | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Crédit d'étude de Fr. 190'000.- pour lancer un concours d'idées en vue du réaménagement de la place Roland-Béguelin et de la mise en place d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.03/18 - "Pour l'installation d'un Fitness urbain à Delémont", PDC-JDC, M. Khelaf Kerkour | Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.04/18 - "Du minéral au végétal", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez | Accepté par 28 voix contre 7 |
| | Développement de la motion 5.08/18 - "Un accès aux lieux publics pour toutes et tous", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret | Point reporté |
| | Réponse à la question écrite 2.02/18 - "Fibre optique et 5G", PS, M. Laurent Crevoisier | M. Crevoisier est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.03/18 - "Anciennes infrastructures du skatepark", PDC-JDC, Mme Karen Chevrolet | Mme Chevrolet est satisfaite |
| | Réponse à la question écrite 2.04/18 - "Rénovation du pont de la Maltière", PLR, M. Michel Friche | M. Friche est satisfait |
| | Réponse à la question écrite 2.05/18 - "Des parcs pour les autocars", PLR, M. Pierre Chételat | M. Chételat n'est pas satisfait |
| 28 mai 2018 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Thomas Le Meur - Mme Lindita Matoshi-Lecaj, son époux, M. Shkelzen Matoshi, et leurs enfants Aldrin et Alea Matoshi - M. Shkëlçim Syla | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|----------------------|--|---|
| | Développement de l'interpellation 3.01/18 - Développement économique : un rôle accru de la part du Conseil communal", PS, M. Marc Ribeaud | M. Ribeaud est satisfait |
| | Développement du postulat 4.03/18 - "Pour l'installation d'un Fitness urbain à Delémont", PDC-JDC, M. Khelaf Kerkour | Point reporté |
| | Développement du postulat 4.04/18 - "Du minéral au végétal", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez | Point reporté |
| | Développement de la motion 5.06/18 - "Ne nous passons pas de l'avis des jeunes !", PLR, M. Pierre Chételat | Acceptée par 32 voix contre 3 |
| | Développement de la motion 5.07/18 - "Prix à l'innovation de la Ville de Delémont", PLR, M. Michel Friche | Acceptée en postulat par 38 voix, sans avis contraire |
| 30 avril 2018 | | |
| | Développement de la motion 5.04/18 - "Des places de stationnement à supprimer, par mesure de sécurité", Alternative de gauche, M. Rémy Meury | Acceptée par 28 voix contre 10 |
| | Développement de la motion 5.05/18 - "Delémont : mise en œuvre d'une politique de cohésion sociale", PS, M. Marc Ribeaud | Acceptée par 35 voix, sans avis contraire |
| | Réponse à la question écrite 2.01/18 - "Parking", UDC•UDF•sp, Mme Laurence Studer | Mme Studer n'est pas satisfaite |
| | Résolution 1.01/18 - "L'Apérroule cool !", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez | Acceptée par 26 voix contre 1 |
| 26 mars 2018 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Kadri Hamzaj - M. Mirzet Burzic et ses enfants Elvin, Emana et Elina Burzic - M. Omid Othman Omar Oruj - M. Sid Ali Zoubir, son épouse Mme Zoubida Hachim, et leurs enfants Lina et Zaki Zoubir | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Election des membres de la Commission de gestion et de vérification des comptes : - Mme Carole Frossard, Mme Annie Schneider, M. Marc Ribeaud, PS ; - Mme Magali Rohner, M. Pierluigi Fedele, Alternative de gauche ; - M. Pierre-Alain Fleury, M. Didier Schaller, PDC-JDC ; - Mme Suzanne Maitre-Schindelholz, PCSI ; - M. Pierre Chételat, PLR ; - Mme Laurence Studer, UDC (voix consultative) | Elus par 39 voix |
| | Dénomination des Départements communaux | Acceptée par 38 voix, sans avis contraire |
| | Autorisation d'échange de terrains entre les parcelles nos 897 et 466 afin de remplacer l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château et de permettre le développement d'un projet à l'avenue de la gare avec une soulte de Fr. 620'550.- en faveur de la Commune - 2 ^e lecture | Acceptée par 33 voix, sans avis contraire |
| | Développement du postulat 4.01/18 - "Ouverture de la Maison de l'enfance pendant les vacances", PCSI, M. Paul Fasel | Accepté par 39 voix, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.02/18 - "Une maison de l'enfance ouverte toute l'année !", PDC-JDC, Mme Karen Chevrolet | Acceptée en postulat par 40 voix, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.01/18 - "Ouverture de la Maison de l'enfance avant et après les vacances", PCSI, M. Paul Fasel | Acceptée par 39 voix, sans avis contraire |
| | Réponse à la question écrite 2.10/17 - "Rue de la Vauche, quel avenir pour le calme et la sécurité ?", CS•POP•Verts, M. Thierry Cortat et consorts | Le groupe Alternative de gauche est satisfait |

Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

| Date de séance | Objet | Décision |
|------------------------|---|--|
| 29 janvier 2018 | | |
| | Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Mohammed Masud Kamal, son épouse Mme Fatima Johora Begum et leurs filles Amreen et Arfaana Kamal - Mme Florence Tremblay Otis - Mme Rixciya Edwin Waram | Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Création de 2.95 postes à la Maison de l'Enfance | Acceptée par 32 voix contre 1 |
| | Développement de l'interpellation 3.04/17 - "Dormir dehors, non merci", PDC-JDC, M. Blaise Christe | M. Christe n'est pas satisfait |
| | Développement du postulat 4.10/17 - "Comment désengorger les salles de sport et la piscine municipale ?", CS•POP•Verts, Mme Jeanne Beuret | Postulat retiré |
| | Développement du postulat 4.11/17 - "Bon pour le commerce local", UDC•UDF•sp, M. Dominique Baettig | Refusé par 10 voix contre 8 |
| | Développement du postulat 4.12/17 - "Un financement participatif, ou collaboratif, pour soulager les finances de la Ville ?", UDC•UDF•sp, M. Dominique Baettig | Refusé par 19 voix contre 1 |
| | Développement de la motion 5.12/17 - "Sauver des vies facilement !", PLR, M. Pierre Chételat | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.13/17 - "Trois semaines pour voter", CS•POP•Verts, M. Camille Rebetez | Motion retirée |
| | Développement de la motion 5.14/17 - "Aménager un chemin pédestre à l'allée du Vorbourg", PCSI, M. Jean-Paul Miserez | Acceptée à la majorité évidente, avec un avis contraire |
| | Développement de la motion 5.15/17 - "Pour enjamber la Sorne, une passerelle oubliée !", CS•POP•Verts, Mme Colette Petit | Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire |
| | Développement de la motion 5.16/17 - "Un frigo collectif à Delémont", CS•POP•Verts, Mme Annelise Domont | Motion transformée en postulat refusée par 16 voix contre 15 |
| | Réponse à la question écrite 2.09/17 - "Conséquences d'une nouvelle DCMI pour notre ville ?", CS•POP•Verts, Mme Magali Rohner | Mme Rohner est satisfaite |